

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 11248 Numéro SIREN : 532 432 457 Nom ou dénomination : SHOPMIUM
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2023 sous le numéro de dépôt 8728



20230087282021

DATE DEPOT : 07/03/2023

N° DE DEPOT : 8728

N° GESTION : 2011B11248

N° SIREN : 532432457

DENOMINATION : SHOPMIUM

ADRESSE : 46 rue de l'Arbre Sec 75001 Paris

MILLESIME : 2021

Grefte du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

09 MARS 2023

Sous le N° :
euros

8728

SHOPMIUM

Société par actions simplifiée au capital de 267.903

Siege social : 46, rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

532 432 457 R.C.S. Paris

(ci-après la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
PRISES EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

**MINUTES OF THE DECISIONS OF THE SOLE SHAREHOLDER
DATED SEPTEMBER 30 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Septembre,
À 19h00 (heure de Paris),

**In the year two thousand and twenty two,
On September 30,
At 7 p.m. (Paris time),**

La société Quotient Technology Limited, société de droit anglais dont le siège social est situé Unit F The Taper Building, 120 Weston Street, London SE1 4GS (Royaume-Uni), elle-même représentée par son représentant légal, Connie Chen (ci-après dénommée l'« Associé Unique »),

The company Quotient Technology Limited, a company governed by the laws of England with a registered office located at Unit F The Taper Building, 120 Weston Street, London SE1 4GS (United Kingdom), itself represented by Connie Chen, duly authorized for the purpose hereof (hereafter referred to as the "Sole Shareholder"),

titulaire des 267.903 actions composant le capital social de la Société,

owner of 267,903 shares representing the share capital of the Company,

a, conformément aux dispositions légales et statutaires, statué sur l'ordre du jour suivant :

has, in accordance with legal and by-laws provisions, voted on the following meeting agenda:

- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation desdits comptes, opérations et conventions de l'exercice ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rappel des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour les formalités.
- **Report of the statutory auditor on the accounts of said fiscal year and on the performance**

of its mission;

- Approval of said accounts, operations and agreements for the fiscal year ended;
- Allocation of profits;
- Recall on the agreements subject to Article L. 227-10 of the Commercial code; and
- Powers given for carrying out formalities.

Les documents mis à la disposition de l'Associé Unique étaient les suivants :

- la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes et l'avis de réception ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur l'exécution de sa mission ;
- le texte des projets de décisions ;
- les statuts de la Société.

The documents which were made available to the Sole Shareholder were the following:

- the letter convening the Statutory Auditor to the meeting and the acknowledgment of receipt;
- the balance sheet, profit and loss statement and exhibits for the year ended on December 31 2021;
- the report of the Statutory Auditor on the accounts for said fiscal year and on the performance of its mission;
- the text of the draft decisions;
- the bylaws of the Company.

KPMG S.A., commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

KPMG S.A., Statutory Auditor, being duly convened, is absent and excused.

L'Associé Unique prend acte qu'une requête pour prorogation du délai légal d'approbation des comptes de l'exercice a été adressée au Président du tribunal de commerce et que celle-ci a été approuvée en date du 29 juin 2022.

The Sole Shareholder takes note that a request for an extension of the legal deadline for approving the financial statements for the financial year was sent to the President of the Commercial Court and that it was approved on June 29 2022.

L'Associé Unique prend acte que sont des petites entreprises, les sociétés qui ne dépassent pas à la clôture de leur dernier exercice social deux des trois critères suivants : chiffre d'affaires net hors taxes : 12 millions d'euros, total de bilan : 6 millions d'euros et nombre moyen de salariés : 50.

L'Associé Unique constate que la Société, à la clôture de son dernier exercice le 31 Décembre 2021, avait : un montant net hors taxes de chiffre d'affaires de : 7 883 724 € ; un total de bilan de : 10 154 679 € ; un nombre moyen de salariés de : 46.

En conséquence, la Société est exonérée de l'établissement d'un rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

The Sole Shareholder takes note that companies are classified as "*petites entreprises*" if, at the end of their last fiscal year, they do not exceed two of the following three criteria: net revenue excluding taxes: EUR 12 million, balance sheet total: EUR 6 million and average number of employees: 50.

The Sole Shareholder also notes that the Company, at the end of its last fiscal year December 31 2021, had: a net revenue excluding taxes of: EUR 7 883 724; a balance sheet total of: EUR 10 154 679 €; an average number of employees of: 46.

As a result, the Company is exempt from preparing a Management Report for the fiscal year ended December 31 2021.

Puis, l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Then, the Sole Shareholder has therefore made the following decisions:

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** lesdits comptes dudit exercice se soldant par un bénéfice de 354 352 €, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de leur gestion au Président et au Directeur Général pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

FIRST DECISION

The Sole Shareholder, after having reviewed the balance sheet, profit and loss statement and the exhibit for the fiscal year ended on December 21, 2021, as well as the report of the statutory auditor on the annual accounts, hereby approves such accounts for said fiscal year, indicating a profit of EUR 354 352 €, as well as the operations indicated in such accounts or summarized in said report.

The Sole Shareholder takes note that the financial statements for the past fiscal year do not include any expenses that are not tax deductible in accordance with Article 39-4 and 39-5 of the General Tax Code

Consequently, the Sole Shareholder gives full release to the President and the Managing Director for their management for the fiscal year just ended.

This decision is adopted by the Sole Shareholder

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 354 352 € au crédit du compte « Report à nouveau » qui passerait ainsi de -2 184 313 € à -1 829 961 €.

L'Associé Unique **prend acte**, en outre, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

SECOND DECISION

The Sole Shareholder decides to allocate the profit for the year ended on December 31, 2021, amounting to EUR 354 352 to the "Carry forward" account which would thus increase from EUR - 2 184 313 to EUR - 1 829 961.

In addition, the Sole Shareholder takes note, in accordance with Article 243 bis of the General Tax Code that no dividends have been paid during the last three fiscal years

This decision is adopted by the Sole Shareholder

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, susceptible de figurer au présent procès-verbal, n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

THIRD DECISION

The Sole Shareholder takes note that no agreements subject to the provisions of Article L. 227-10 of the Commercial code, which should be included in these minutes, have been concluded during the fiscal year ended on December 31, 2021.

This decision is adopted by the Sole Shareholder

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

FOURTH DECISION

The Sole Shareholder hereby gives all powers to the bearer of an original, a copy or an extract of these minutes for the purposes of carrying out all formalities for filing, publicity and other reasons as may be necessary.

This decision is adopted by the Sole Shareholder

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, le présent procès-verbal est établi par l'Associé Unique et signé par lui de manière électronique.

The agenda being completed, the present minutes are drawn up and signed electronically by the Sole Shareholder.

DocuSigned by:

0489A9FF9354436...

QUOTIENT TECHNOLOGY LIMITED

Représentée par Scott Raskin

SHOPMIUM

Société par actions simplifiée au capital de 267.903 euros

Siege social : 46, rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

532 432 457 R.C.S. Paris

(ci-après la « Société »)

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE PRISES EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** lesdits comptes dudit exercice se soldant par un bénéfice de 354 352 €, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de leur gestion au Président et au Directeur Général pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

FIRST DECISION

The Sole Shareholder, after having reviewed the balance sheet, profit and loss statement and the exhibit for the fiscal year ended on December 31st, 2021, as well as the report of the statutory auditor on the annual accounts, hereby approves such accounts for said fiscal year, indicating a profit of EUR 354 352, as well as the operations indicated in such accounts or summarized in said report.

The Sole Shareholder takes note that the financial statements for the past fiscal year do not include any expenses that are not tax deductible in accordance with Article 39-4 and 39-5 of the General Tax Code.

Consequently, the Sole Shareholder gives full release to the President and the Managing Director for their management for the fiscal year just ended.

This decision is adopted by the Sole Shareholder

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

s'élevant à 354 352 € au crédit du compte « Report à nouveau » qui passerait ainsi de - 2 184 313 € à - 1 829 961 €.

L'Associé Unique **prend acte**, en outre, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

SECOND DECISION

The Sole Shareholder decides to allocate the profit for the year ended on December 31, 2021, amounting to EUR 354 352 to the "Carry forward" account which would thus increase from EUR - 2 184 313 to EUR - 1 829 961.

In addition, the Sole Shareholder takes note, in accordance with Article 243 bis of the General Tax Code that no dividends have been paid during the last three fiscal years.

This decision is adopted by the Sole Shareholder

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, susceptible de figurer au présent procès-verbal, n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

THIRD DECISION

The Sole Shareholder takes note that no agreements subject to the provisions of Article L. 227-10 of the Commercial code, which should be included in these minutes, have been concluded during the fiscal year ended on December 31st, 2021

This decision is adopted by the Sole Shareholder

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

FOURTH DECISION

The Sole Shareholder hereby gives all powers to the bearer of an original, a copy or an extract of these minutes for the purposes of carrying out all formalities for filing, publicity and other reasons as may be necessary.

This decision is adopted by the Sole Shareholder



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Shopmium S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Shopmium S.A.S.
46, rue de l'Arbre Sec - 75001 Paris

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Shopmium S.A.S.

46, rue de l'Arbre Sec - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé unique de la société Shopmium S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Shopmium S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 juillet 2022

KPMG SA



Nicolas Poncet

Associé

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	15 993	15 993		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 110	1 676	18 434	118 962
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	214 842	147 950	66 892	78 279
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	124 150		124 150	124 150
TOTAL (II)		375 094	165 618	209 476	321 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 200 241	26 422	3 173 819	2 337 954
	Autres créances	3 322 702		3 322 702	2 039 781
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
		3 748 253		3 748 253	4 572 706
	Charges constatées d'avance	143 211		143 211	151 486
	TOTAL (III)	10 414 407	26 422	10 387 985	9 101 927
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 789 501	192 040	10 597 460	9 423 318

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

124 150

(3) dont créances à plus d'un an

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel	267 903	267 903
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 990 203	5 990 203
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 184 313)	(3 146 802)
Résultat de l'exercice	354 352	962 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	4 428 145	4 073 793
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	77 892	106 725
Total des provisions	77 892	106 725
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financiers divers (3)	1 680 287	1 734 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 613	350 535
Dettes fiscales et sociales	1 471 773	1 252 641
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 157 724	859 531
Produits constatés d'avance (1)	1 442 027	1 045 990
Total des dettes	6 091 424	5 242 800
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	10 597 460	9 423 318
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	354 352,03	962 488,74
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 091 424	4 741 652
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

			31/12/2021	31/12/2020
	France	Exportation	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises				
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	6 950 591	933 133	7 883 724	8 296 069
Montant net du chiffre d'affaires	6 950 591	933 133	7 883 724	8 296 069
Production stockée				
Production immobilisée			20 110	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			157 879	231 816
Autres produits			99 155	22 234
Total des produits d'exploitation (1)			8 160 868	8 550 120

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			3 010 340	3 245 163
Impôts, taxes et versements assimilés			116 987	155 962
Salaires et traitements			3 004 626	2 574 123
Charges sociales du personnel			1 300 447	1 087 869
Cotisations personnelles de l'exploitant				
Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			151 615	90 454
- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			5 765	18 818
- sur actif circulant				
Dotations aux provisions			142 513	210 838
Autres charges			8 058	3 275
Total des charges d'exploitation (2)			7 740 351	7 386 503
RESULTAT D'EXPLOITATION			420 516	1 163 617

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	420 516	1 163 617
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1 027	797
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 027	797
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change	1 531	8 870
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 531	8 870
	RESULTAT FINANCIER	(504)	(8 073)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	420 012	1 155 544
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	240	8 681
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	240	8 681
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(240)	(8 680)
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	65 420	184 375
	TOTAL DES PRODUITS	8 161 895	8 550 917
	TOTAL DES CHARGES	7 807 543	7 588 429
	RESULTAT DE L'EXERCICE	354 352	962 489

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 597 460 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 8 161 895 euros** et un total **charges de 7 807 543 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 354 352 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais de développement répondant aux critères d'activation ont été activés et correspondent aux salaires et cotisations directement imputables à la génération de l'actif.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Au cours de l'exercice, la société SHOPMIUM a reçu un remboursement de CIR d'un montant de 38 204 € au titre de l'exercice 2017.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaire se compose comme suit : chiffre d'affaires coupon : le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement de la campagne.

Autres typologies de chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le service a été effectué.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2021.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel, des reports d'échéances fiscales et sociales ainsi que de l'accès à un financement bancaire court terme garanti par l'Etat.

Abandon ECC

En 2021, la société a décidé d'abandonner l'activité E commerce Cashback. Les frais de développement qui avaient été activés au titre de cette activité ont été mis au rebus au 31 décembre 2021

Evenement Post Cloture

Aucun événement postérieur à la clôture est à signaler.

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement	15 993				15 993
Autres	182 190		20 110		20 110
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 183		20 110		36 102
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencet aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers	49 356				49 356
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier	145 895		19 591		165 486
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 251		19 591		214 842
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	124 150				124 150
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 150				124 150
TOTAL	517 584		39 700		375 094

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	15 993			15 993
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	63 228	120 637	182 190	1 676
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 221	120 637	182 190	17 668
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 878	7 363		18 241
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	106 094	23 615		129 709
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 972	30 978		147 950
TOTAL	196 193	151 615	182 190	165 618

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Dotations			Reprises				
Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	106 725	142 513	171 346	77 892
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 725	142 513	171 346	77 892
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	21 818	5 765	1 161	26 422
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	21 818	5 765	1 161	26 422
TOTAL GENERAL	128 543	148 277	172 507	104 314
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		148 277	172 507	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	124 150		124 150
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 200 241	3 200 241	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 712	1 712	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 650	5 650	
	Impôts sur les bénéfices	147 933	147 933	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 202	34 202	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 671	15 671	
	Groupe et associés (2)	1 501 649	1 501 649	
	Débiteurs divers	1 615 885	1 615 885	
	Charges constatées d'avances	143 211	143 211	
	TOTAL DES CREANCES	6 790 304	6 666 154	124 150
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	339 613	339 613		
	Personnel et comptes rattachés	471 074	471 074		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	347 828	347 828		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	610 674	610 674		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 197	42 197		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 680 287	1 680 287		
	Autres dettes	1 157 724	1 157 724		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 442 027	1 442 027		
	TOTAL DES DETTES	6 091 424	6 091 424		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	267 903				267 903
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 990 203				5 990 203
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(3 146 802)	962 489			(2 184 313)
Résultat de l'exercice	962 489	(962 489)		354 352	354 352
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 073 793			354 352	4 428 145

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 073 793

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 073 793

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 354 352

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		267 903,00	1,0000	267 903,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		267 903,00	1,0000	267 903,00

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	6 950 591	933 133	7 883 724
TOTAL	6 950 591	933 133	7 883 724

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	31/12/2021	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		46	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		46	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	
----------------------------	--------------	--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		240
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		240
Dons et libéralités	240	
Résultat exceptionnel		(240)

Sommaire

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>Compte rendu de travaux</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Immobilisations</i>	11
<i>Amortissements</i>	12
<i>Provisions</i>	13
<i>Créances et Dettes</i>	14
<i>Variations des capitaux propres</i>	15
<i>Capital social</i>	16
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	17
<i>Effectif moyen</i>	18
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	19
<i>Détail de l'Actif</i>	20
<i>Détail du Passif</i>	22
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	24
<i>Solides Intermédiaires de Gestion</i>	28
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	29
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	30
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	31
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	32
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	33
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	34
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	35
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	36
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	37
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	38
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	39
<i>2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges</i>	40
<i>2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation</i>	41
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	42
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	43
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	44
<i>2058A - Déductions diverses</i>	45
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	46
<i>2059E - Valeur ajoutée - Fiche de calcul</i>	47
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	48
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	49
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	50
<i>----- Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE -----</i>	51
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	52
<i>----- Décl. VA entreprises d'électricité - 1330CVAE EPE -----</i>	53

Sommaire

<i>Déclaration de la VA des E.P.E. - 1330 CVAE EPE/1</i>	54
<i>Produits à recevoir</i>	55
<i>Charges à payer</i>	56
<i>Charges constatées d'avance</i>	57
<i>Produits constatés d'avance</i>	58
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	59
<i>----- Crédit d'impôt recherche -----</i>	60
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 1</i>	61
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 2</i>	62
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 3</i>	63
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 4</i>	64
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 5</i>	65
<i>2069A - Détail liste des sociétés</i>	66
<i>2069A - Détail liste des associés</i>	67
<i>2069A - Crédit d'impôt recherche / Page 6</i>	68
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 1</i>	69
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 2</i>	70
<i>2069A1 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 3</i>	71
<i>2069A2 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 1</i>	72
<i>2069A2 - Crédit d'impôt recherche-Etat annexe / Page 2</i>	73

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS SHOPMIUM** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	10 597 460 euros
Chiffre d'affaires :	7 883 724 euros
Résultat net comptable :	354 352 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Nous formulons une (des) observation(s) sur le(s) point(s) suivant(s) susceptible(s) d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l' (des) observation(s) décrite(s) dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Levallois-Perret
Le 13/07/2022

Signature

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du (*renseigner la date*), nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS SHOPMIUM** relatifs à l'exercice du **01/01/2021** au **31/12/2021** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 10 597 460 euros

Chiffre d'affaires : 7 883 724 euros

Résultat net comptable : 354 352 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Levallois-Perret
Le 13/07/2022

Signature

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	15 993	15 993		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 110	1 676	18 434	118 962
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	214 842	147 950	66 892	78 279
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	124 150		124 150	124 150
TOTAL (II)		375 094	165 618	209 476	321 391
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 200 241	26 422	3 173 819	2 337 954
	Autres créances	3 322 702		3 322 702	2 039 781
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 748 253		3 748 253	4 572 706
	Charges constatées d'avance	143 211		143 211	151 486
	TOTAL (III)	10 414 407	26 422	10 387 985	9 101 927
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 789 501	192 040	10 597 460	9 423 318
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					124 150
(3) dont créances à plus d'un an					

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	267 903	267 903
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 990 203	5 990 203
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(2 184 313)	(3 146 802)
	Résultat de l'exercice	354 352	962 489
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 428 145	4 073 793
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	77 892	106 725
	Total des provisions	77 892	106 725
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 680 287	1 734 103
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 613	350 535
	Dettes fiscales et sociales	1 471 773	1 252 641
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 157 724	859 531
	Produits constatés d'avance (1)	1 442 027	1 045 990
	Total des dettes	6 091 424	5 242 800
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	10 597 460	9 423 318
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	354 352,03	962 488,74
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	6 091 424	4 741 652
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

orcom

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2021	31/12/2020	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	7 883 724		7 883 724	8 296 069
	Montant net du chiffre d'affaires	7 883 724		7 883 724	8 296 069
	Production stockée				
	Production immobilisée			20 110	
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			157 879	231 816
	Autres produits			99 155	22 234
	Total des produits d'exploitation (1)			8 160 868	8 550 120
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			3 010 340	3 245 163
	Impôts, taxes et versements assimilés			116 987	155 962
	Salaires et traitements			3 004 626	2 574 123
	Charges sociales du personnel			1 300 447	1 087 869
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			151 615	90 454
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			5 765	18 818
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions			142 513	210 838	
Autres charges			8 058	3 275	
Total des charges d'exploitation (2)			7 740 351	7 386 503	
RESULTAT D'EXPLOITATION			420 516	1 163 617	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		420 516	1 163 617
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	1 027	797
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 027	797
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change	1 531	8 870
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 531	8 870
RESULTAT FINANCIER		(504)	(8 073)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		420 012	1 155 544
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	240	8 681
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		240	8 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(240)	(8 680)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		65 420	184 375
TOTAL DES PRODUITS		8 161 895	8 550 917
TOTAL DES CHARGES		7 807 543	7 588 429
RESULTAT DE L'EXERCICE		354 352	962 489
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 597 460** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 161 895** euros et un total **charges** de **7 807 543** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **354 352** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une immobilisation incorporelle en cours est présent dans les comptes au 31/12/2021 dénommé Carroussel Les frais de développements répondant aux critères d'activation ont été activés et correspondent aux salaires et cotisations directement imputables à la génération de l'actif.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Au cours de l'exercice, la société SHOPMIUM a reçu un remboursement de CIR d'un montant de 38 204 € au titre de l'exercice 2017.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaire se compose comme suit : chiffre d'affaires coupon : le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement de la campagne.

Autres typologies de chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le service a été effectué.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2021.

Néanmoins, en l'absence de visibilité sur l'évolution de l'évènement COVID 19 et de ses conséquences sur la baisse de son chiffre d'affaires et de l'évolution du crédit client et du crédit fournisseur, la société a pu bénéficier de la mise en place du chômage partiel, des reports d'échéances fiscales et sociales ainsi que de l'accès à un financement bancaire court terme garanti par l'Etat.

Abandon ECC

En 2021, la société a décidé d'abandonner l'activité E commerce Cashback. Les frais de développement qui avaient été activés au titre de cette activité ont été mis au rebus au 31 décembre 2021

Evenement Post Cloture

Aucun événement postérieur à la clôture est à signaler.

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	15 993					15 993
	Autres	182 190		20 110		182 190	20 110
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	198 183		20 110		182 190	36 102
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	49 356					49 356
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	145 895		19 591			165 486
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		195 251		19 591			214 842
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	124 150					124 150
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 150					124 150
TOTAL		517 584		39 700		182 190	375 094

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	15 993			15 993
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	63 228	120 637	182 190	1 676
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 221	120 637	182 190	17 668
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 878	7 363		18 241
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	106 094	23 615		129 709
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 972	30 978		147 950
TOTAL	196 193	151 615	182 190	165 618

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	106 725	142 513	171 346	77 892
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 725	142 513	171 346	77 892
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	21 818	5 765	1 161	26 422
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	21 818	5 765	1 161	26 422
TOTAL GENERAL		128 543	148 277	172 507	104 314
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			148 277	172 507	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	124 150		124 150
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 200 241	3 200 241	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 712	1 712	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 650	5 650	
	Impôts sur les bénéfices	147 933	147 933	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 202	34 202	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	15 671	15 671	
	Groupe et associés (2)	1 501 649	1 501 649	
	Débiteurs divers	1 615 885	1 615 885	
	Charges constatées d'avances	143 211	143 211	
	TOTAL DES CREANCES	6 790 304	6 666 154	124 150
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	339 613	339 613		
	Personnel et comptes rattachés	471 074	471 074		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	347 828	347 828		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	610 674	610 674		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 197	42 197		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 680 287	1 680 287		
	Autres dettes	1 157 724	1 157 724		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 442 027	1 442 027		
	TOTAL DES DETTES	6 091 424	6 091 424		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	267 903				267 903
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 990 203				5 990 203
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(3 146 802)	962 489			(2 184 313)
Résultat de l'exercice	962 489	(962 489)		354 352	354 352
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	4 073 793			354 352	4 428 145

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 073 793

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 073 793

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 354 352

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	267 903,00	1,0000	267 903,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	267 903,00	1,0000	267 903,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	6 950 591	933 133	7 883 724
TOTAL	6 950 591	933 133	7 883 724

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		46	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		46	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		240
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		240
Dons et libéralités	240	
Résultat exceptionnel		(240)

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

orcom

Détail de l'Actif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	209 476	1,98	321 391	3,60	(111 915)	-34,82
Frais d'établissement						
20111000 Frais de lancement de SHOPMIUM	15 993	0,15	15 993	0,18		
28011100 Amort. frais de lancement	(15 993)	-0,15	(15 993)	-0,18		
Concessions brevets et droits similaires	18 434	0,17	118 962	1,33	(100 528)	-84,50
20510000 Logiciels	20 110	0,19	182 190	2,04	(162 080)	-88,96
28050000 Amortis. concess. & droits sim	(1 676)	-0,02	(63 228)	-0,71	61 553	97,35
Autres immobilisations corporelles	66 892	0,63	78 279	0,88	(11 387)	-14,55
21810000 Instal. gales, agenc, aménagt	5 455	0,05	5 455	0,06		
21810100 Instal. gales. agenc, aménagt.d	43 901	0,41	43 901	0,49		
21830000 Matériel de bureau	157 232	1,48	137 641	1,54	19 591	14,23
21840000 Mobilier	8 254	0,08	8 254	0,09		
28181000 Amortis. instal. gales, agenc	(3 000)	-0,03	(1 909)	-0,02	(1 091)	-57,14
28181100 Amortis. instal. gales, agenc	(15 241)	-0,14	(8 969)	-0,10	(6 272)	-69,92
28183000 Amortis. matér. bureau et infor	(123 937)	-1,17	(101 345)	-1,14	(22 593)	-22,29
28184000 Amortis. mobilier	(5 772)	-0,05	(4 749)	-0,05	(1 023)	-21,53
Autres immobilisations financières	124 150	1,17	124 150	1,39		
27500000 Dépôts et cautionnements	91 550	0,86	91 550	1,03		
27540000 DG GAPD	32 600	0,31	32 600	0,37		
TOTAL III - Actif Circulant NET	10 387 985	98,02	8 600 779	96,40	1 787 206	20,78
Créances clients et comptes rattachés	3 173 819	29,95	2 337 954	26,20	835 865	35,75
041D Collectif clients débiteurs	2 707 026	25,54	2 013 039	22,56	693 987	34,47
41810000 Clients - factures à établir	493 216	4,65	346 733	3,89	146 483	42,25
49100000 Dépréciations comptes clients	(26 422)	-0,25	(21 818)	-0,24	(4 604)	-21,10
Autres créances	3 322 702	31,35	1 538 633	17,25	1 784 069	115,95
040D Collectif fournisseurs débiteurs	3 223	0,03	7 475	0,08	(4 253)	-56,89
42110000 Personnel - rémunérations dues	1 615	0,02			1 615	
42500000 Personnel - avances et acompte	97				97	
43780100 Tickets restaurants	5 650	0,05			5 650	
44410000 Etat - Créances IS	147 933	1,40			147 933	
44566000 TVA déductible s'aut. biens et	34 202	0,32	23 631	0,26	10 571	44,73
44566100 TVA autoliquidée presta UE			507	0,01	(507)	-100,00
44586000 TVA sur factures non parvenues			50		(50)	-100,00
44863300 Formation continue CAP	8 834	0,08	20 869	0,23	(12 035)	-57,67
44863500 Etat-CVAE	6 837	0,06	5 009	0,06	1 828	36,49
45120000 Quotient - UK Payable 260080	168 848	1,59			168 848	
45121000 Quotient - US Royalty Rec. 190	36 818	0,35	8 415	0,09	28 403	337,54
45122000 Quotient - US R&D Rec. 190160	1 295 983	12,23	856 013	9,59	439 970	51,40
46200000 Créances cessions d'immobili			458	0,01	(458)	-100,00
467 467600 Créances Débours			616 206	6,91	(616 206)	-100,00
46711000 Suivi des coupons	308 403	2,91			308 403	
46750010 Opérations sur coupons - Belgi	49 953	0,47			49 953	
46750020 Opérations sur coupons - Suiss	149				149	
46761000 Comptes coupons débiteurs	1 254 157	11,83			1 254 157	
Disponibilités	3 748 253	35,37	4 572 706	51,25	(824 453)	-18,03
51240000 Société Générale-opération cou	3 578 321	33,77	4 278 438	47,95	(700 117)	-16,36
51250000 Société Générale - SocGenCoupo	18 675	0,18	46 114	0,52	(27 439)	-59,50
51250010 Société Générale - Coupons BE	22 994	0,22	25 758	0,29	(2 764)	-10,73
51260000 Société Générale - USD	4 753	0,04	10 819	0,12	(6 066)	-56,07
51270000 Monocard			483	0,01	(483)	-100,00

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Détail de l'Actif

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
51710000	PAYPAL	53 251	0,50	124 205	1,39	(70 953)	-57,13
51710010	PAYPAL BELGIQUE	5 986	0,06	20 734	0,23	(14 748)	-71,13
51710020	PAYPAL SUISSE	148		1 200	0,01	(1 052)	-87,68
51730000	SPENDESK FRANCE	64 125	0,61	64 956	0,73	(832)	-1,28
Charges constatées d'avance		143 211	1,35	151 486	1,70	(8 275)	-5,46
48600000	Charges constatées d'avance	143 211	1,35	151 486	1,70	(8 275)	-5,46
TOTAL DU BILAN ACTIF		10 597 460	100,00	8 922 169	100,00	1 675 291	18,78

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

orcom

Détail du Passif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	4 428 145	41,78	4 073 793	45,66	354 352	8,70
Capital Social ou individuel	267 903	2,53	267 903	3,00		
10130000 Capital souscrit-appelé, versé	267 903	2,53	267 903	3,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 990 203	56,52	5 990 203	67,14		
10410000 Primes d'émission	5 990 203	56,52	5 990 203	67,14		
Report à nouveau	(2 184 313)	-20,61	(3 146 802)	-35,27	962 489	30,59
11900000 Report à nouveau (solde débiteur)	(2 184 313)	-20,61	(3 146 802)	-35,27	962 489	30,59
Résultat de l'exercice	354 352	3,34	962 489	10,79	(608 137)	-63,18
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	77 892	0,74	106 725	1,20	(28 833)	-27,02
Provisions pour charges	77 892	0,74	106 725	1,20	(28 833)	-27,02
15800000 Autres provisions pour charges	77 892	0,74	106 725	1,20	(28 833)	-27,02
TOTAL IV - Total des dettes	6 091 424	57,48	4 741 652	53,14	1 349 772	28,47
Emprunts et dettes financières divers	1 680 287	15,86	1 734 103	19,44	(53 817)	-3,10
45120000 Quotient - UK Payable 260080			53 817	0,60	(53 817)	-100,00
45124000 Quotient - UK SF Payable 26011	209 848	1,98	209 848	2,35		
45125000 Quotient US payable 260040	1 470 438	13,88	1 470 438	16,48		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 613	3,20	350 535	3,93	(10 922)	-3,12
040C Collectif fournisseurs créditeurs	231 031	2,18	171 197	1,92	59 834	34,95
40810000 FNP Marketing	62 382	0,59	133 138	1,49	(70 756)	-53,14
40811100 FNP Finance	46 200	0,44	46 200	0,52		
Dettes fiscales et sociales	1 471 773	13,89	1 252 641	14,04	219 132	17,49
42820000 Dettes provis. pr congés à pay	133 411	1,26	107 446	1,20	25 966	24,17
42860000 Personnel - Commissions CAP	130 427	1,23	148 331	1,66	(17 904)	-12,07
42861000 Personnel - Bonus CAP	207 236	1,96	90 304	1,01	116 932	129,49
43100000 Sécurité sociale	96 926	0,91	81 972	0,92	14 954	18,24
43730000 Retraite	37 447	0,35	24 052	0,27	13 396	55,69
43750000 Prévoyance et Mutuelle	9 841	0,09	9 948	0,11	(107)	-1,07
43780100 Tickets restaurants			592	0,01	(592)	-100,00
43820000 Charges sociales s/congés à pa	56 532	0,53	43 723	0,49	12 809	29,30
43860000 Charges sociales - charges à p	147 081	1,39	102 613	1,15	44 468	43,34
44210000 Impôts I/R prélèvement à la so	19 653	0,19	12 450	0,14	7 202	57,85
44410000 Etat - Créances IS			120 884	1,35	(120 884)	-100,00
44520000 TVA autoliquidée presta UE			507	0,01	(507)	-100,00
44551000 TVA à décaisser	197 568	1,86	157 687	1,77	39 881	25,29
44571000 TVA collectée	413 106	3,90	331 637	3,72	81 469	24,57
44863200 Taxe d'apprentissage CAP	17 363	0,16	15 314	0,17	2 048	13,37
44863400 Effort de logement CAP	5 181	0,05	5 181	0,06		
Autres dettes	1 157 724	10,92	358 383	4,02	799 341	223,04
041C Collectif clients créditeurs	3 313	0,03	46 474	0,52	(43 161)	-92,87
467 467100 Suivi coupons			210 944	2,36	(210 944)	-100,00
46710000 Suivi des coupons	835 625	7,89			835 625	
46730000 LES PETITS FRERES DES PAUVRES	2 193	0,02	12 311	0,14	(10 117)	-82,18
46750000 Opérations sur coupons	182 213	1,72	87 483	0,98	94 730	108,28
46750010 Opérations sur coupons - Belgi			891	0,01	(891)	-100,00
46750020 Opérations sur coupons - Suiss			280		(280)	-100,00
46762000 Comptes coupons créditeurs	134 379	1,27			134 379	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Détail du Passif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Produits constatés d'avance	1 442 027	13,61	1 045 990	11,72	396 037	37,86
48710000 PCA COUPONS FEES REPORT	1 442 027	13,61	980 990	10,99	461 037	47,00
48720000 PCA POST TEST FUTUR			8 000	0,09	(8 000)	-100,00
48730000 PCA SPECIAL FEES			57 000	0,64	(57 000)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	10 597 460	100,00	8 922 169	100,00	1 675 291	18,78

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

orcom

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	8 160 868	103,52	8 550 120	103,06	(389 252)	-4,55
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	7 883 724	100,00	8 296 069	100,00	(412 345)	-4,97
Production vendue Services FRANCE	7 883 724	100,00	8 296 069	100,00	(412 345)	-4,97
70610000 COUPONS FEES	6 093 228	77,29	6 228 036	75,07	(134 809)	-2,16
70611000 COUPONS FEES UE	329 725	4,18	363 005	4,38	(33 280)	-9,17
70612000 COUPONS FEES HORS UE	86 613	1,10	46 125	0,56	40 489	87,78
70620000 POST TEST FEES	18 600	0,24	37 100	0,45	(18 500)	-49,87
70630000 SPECIAL FEES - MEDIA	371 700	4,71	920 400	11,09	(548 700)	-59,62
70631000 SPECIAL FEES UE - MEDIA	8 500	0,11	10 000	0,12	(1 500)	-15,00
70632000 FEES - INFLUENCER MARKETING	123 500	1,57	55 746	0,67	67 754	121,54
70632100 FEES - INFLUENCER MARKETING UE	20 000	0,25	30 000	0,36	(10 000)	-33,33
70633000 CRISP FEES	35 000	0,44			35 000	
70640000 SPECIAL FEES - MEDIA TV	119 500	1,52			119 500	
70641000 SPECIAL FEES - MEDIA TV UE	14 000	0,18			14 000	
70660000 FEES - B2B	43 740	0,55	190 629	2,30	(146 889)	-77,05
70662000 FEES - B2B HORS UE	34 068	0,43	11 487	0,14	22 581	196,58
70680000 ECC- E-Commerce CashBack	145 324	1,84	111 905	1,35	33 418	29,86
70880000 Autres produits activités anne			381		(381)	-100,00
70889000 Quotient - R&D	440 227	5,58	291 255	3,51	148 972	51,15
Montant net du chiffre d'affaires	7 883 724	100,00	8 296 069	100,00	(412 345)	-4,97
Production immobilisée	20 110	0,26			20 110	
72100000 Production immobilisée incorpo	20 110	0,26			20 110	
Reprises sur provisions, transferts de charges	157 879	2,00	231 816	2,79	(73 938)	-31,89
78150470 Repr. prov. dette parrainage	171 346	2,17	229 312	2,76	(57 967)	-25,28
78174000 Repris.s/prov.dépréc. créances	1 161	0,01			1 161	
79101000 Transf. de charges-IJSS Commer	9 998	0,13	5 832	0,07	4 166	71,44
79102000 Transf de charges-IJSS Techniq	(1 926)	-0,02	(2 295)	-0,03	369	16,08
79103000 Transf. de charges-IJSS Opérat	(658)	-0,01	(716)	-0,01	58	8,04
79104000 Transf. de charges-IJSS Financ	(2 215)	-0,03			(2 215)	
79105000 Transf. de charges-IJSS Market	(19 826)	-0,25	(317)		(19 509)	N/S
Autres produits d'exploitation	99 155	1,26	22 234	0,27	76 921	345,96
75600000 Gains de change créances et de	110				110	
75800000 Produits divers gestion couran	99 045	1,26	22 234	0,27	76 811	345,46
Total des charges d'exploitation	7 740 351	98,18	7 386 503	89,04	353 848	4,79
Autres achats et charges externes	3 010 340	38,18	3 245 163	39,12	(234 822)	-7,24
60400000 Achats d'études et prestations	2 054	0,03	933	0,01	1 121	120,12
60401000 ECC - E-Commerce Cashback	97 728	1,24	122 618	1,48	(24 891)	-20,30
60420000 METRIXLAB B2B	11 520	0,15	12 100	0,15	(580)	-4,79
60430000 RELATION PRESSE	106 646	1,35	91 523	1,10	15 123	16,52
60440000 PRODUCTION SERVICES	156 671	1,99	134 940	1,63	21 731	16,10
60441000 INTERNAL SERVICES	50 232	0,64	58 975	0,71	(8 743)	-14,83
60442000 MARKETING TOOLS	60 139	0,76	43 226	0,52	16 913	39,13
60450000 MARKETING ACQUISITION USER	444 005	5,63	371 314	4,48	72 691	19,58
60452000 OTHER MARKETING COST	26 081	0,33	10 688	0,13	15 393	144,02
60460000 CAMPAGNES PILOTES	117 216	1,49	133 381	1,61	(16 166)	-12,12
60461000 DEPASSEMENT DEBOURS	56 718	0,72	55 264	0,67	1 454	2,63

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
60470000	PARRAINAGE	174 735	2,22	226 743	2,73	(52 008)	-22,94
60480000	TRAITEMENT DES COUPONS	62 868	0,80	112 405	1,35	(49 537)	-44,07
60490000	COUPONS SUR CA AGENCES	107 294	1,36	1 543	0,02	105 751	N/S
60630000	Achats de petit équipement	12 352	0,16	17 208	0,21	(4 856)	-28,22
60640000	Achats fournitures administrat	4 461	0,06	2 992	0,04	1 469	49,12
61320000	Locations immobilières	366 968	4,65	362 260	4,37	4 708	1,30
61400000	Charges locatives & copropriét	99 481	1,26	111 163	1,34	(11 681)	-10,51
61553000	Entretien du matériel de burea			947	0,01	(947)	-100,00
61560000	Mainenance	3 589	0,05	6 643	0,08	(3 055)	-45,98
61570000	Entretien des locaux	23 407	0,30	23 111	0,28	297	1,28
61611000	Assurance Locaux	1 753	0,02	1 875	0,02	(122)	-6,51
61612000	Assurance RCP	7 571	0,10	6 883	0,08	688	10,00
61811000	Document général - SALES	793	0,01	379		415	109,52
61850000	Frais d'actes, de séminai	11 075	0,14	65 458	0,79	(54 383)	-83,08
62260000	Honoraires recrutement	85 929	1,09	124 588	1,50	(38 659)	-31,03
62262000	Honoraires Avocats	27 837	0,35	5 363	0,06	22 475	419,07
62266000	Honoraires Expert-Comptable	280 742	3,56	222 362	2,68	58 380	26,25
62270000	Frais d'actes et contentieux	108		87		21	24,10
62280000	Rémun. & Honoraires divers	8 343	0,11			8 343	
62310000	Annonces et insertions	15				15	
62340000	Cadeaux à la clientèle			74		(74)	-100,00
62341000	Cadeaux aux personnels	2 793	0,04	5 660	0,07	(2 867)	-50,66
62361000	Media (click, display)	322 492	4,09	754 286	9,09	(431 795)	-57,25
62362000	Media (click, display) TV	156 185	1,98			156 185	
62511100	Travel - Commerciaux	10 208	0,13	10 774	0,13	(566)	-5,26
62511200	Travel - Technique			702	0,01	(702)	-100,00
62511300	Travel - Opération	174		290		(116)	-39,92
62511400	Travel - Finance			11 469	0,14	(11 469)	-100,00
62511500	Travel - Marketing	158		1 655	0,02	(1 497)	-90,46
62511600	Travel - G&A	2 052	0,03	909	0,01	1 143	125,83
62512100	Airfare - Commerciaux			880	0,01	(880)	-100,00
62513100	Lodging - Commerciaux	1 408	0,02	668	0,01	740	110,71
62513400	Lodging - Finance			2 842	0,03	(2 842)	-100,00
62513500	Lodging - Marketing			1 799	0,02	(1 799)	-100,00
62571100	Meals - Commerciaux	4 005	0,05	8 241	0,10	(4 235)	-51,40
62571200	Meals - Technique			369		(369)	-100,00
62571300	Meals - Opération	254		205		49	23,67
62571400	Meals - Finance	110		9 078	0,11	(8 968)	-98,79
62571500	Meals - Marketing	301		827	0,01	(526)	-63,58
62571600	Meals - G&A	20 392	0,26	13 416	0,16	6 976	52,00
62610000	Frais postaux	1 137	0,01	2 104	0,03	(967)	-45,96
62621100	Telephone - Commerciaux	4 024	0,05	3 950	0,05	74	1,87
62621200	Telephone - Technique	563	0,01	582	0,01	(19)	-3,30
62621300	Telephone - Opération	1 129	0,01	742	0,01	388	52,27
62621400	Telephone - Finance	803	0,01	734	0,01	69	9,39
62621500	Telephone - Marketing	851	0,01	819	0,01	32	3,88
62650000	TELEPHONE FIXE	7 800	0,10	7 800	0,09		
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	18 732	0,24	22 344	0,27	(3 612)	-16,17
62711000	FRAIS SUR PAIEMENTS COUPONS	40 553	0,51	50 022	0,60	(9 468)	-18,93
62810000	Cotisation CGA	5 886	0,07	4 951	0,06	935	18,89
Impôts, taxes et versements assimilés		116 987	1,48	155 962	1,88	(38 975)	-24,99
63121000	TAXE APPRENTISSAGE COMMERCIAL	7 544	0,10	7 696	0,09	(152)	-1,98
63122000	TAXE APPRENTISSAGE TECHNIQUE	5 475	0,07	4 445	0,05	1 030	23,16
63123000	TAXE APPRENTISSAGE OPERATION	2 157	0,03	1 501	0,02	656	43,72
63124000	TAXE APPRENTISSAGE FINANCE	1 252	0,02	1 254	0,02	(2)	-0,13
63125000	TAXE APPRENTISSAGE MARKETING	2 756	0,03	2 455	0,03	301	12,25
63331000	FORMATION CONTINUE COMMERCIAL	15 714	0,20	17 123	0,21	(1 409)	-8,23
63332000	FORMATION CONTINUE TECHNIQUE	8 414	0,11	6 836	0,08	1 578	23,09
63333000	FORMATION CONTINUE OPERATION	3 409	0,04	2 306	0,03	1 103	47,83
63334000	FORMATION CONTINUE FINANCE	3 437	0,04	10 235	0,12	(6 798)	-66,42
63335000	FORMATION CONTINUE MARKETING	4 613	0,06	6 122	0,07	(1 509)	-24,65

31 décembre 2021 - 12 mois

SAS SHOPMIUM

orcom

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
63511000	Contribut° économique territor	31 875	0,40	65 900	0,79	(34 025)	-51,63
63710000	cotisation d'emploi AGEFIPH	30 342	0,38	30 090	0,36	252	0,84
Salaires et traitements		3 004 626	38,11	2 574 123	31,03	430 503	16,72
64111000	PERSONNEL COMMERCIAL	691 260	8,77	656 149	7,91	35 111	5,35
64112000	PERSONNEL TECHNIQUE	768 845	9,75	638 598	7,70	130 247	20,40
64113000	PERSONNEL OPERATION	310 253	3,94	230 358	2,78	79 895	34,68
64114000	PERSONNEL FINANCE	174 048	2,21	169 528	2,04	4 520	2,67
64115000	PERSONNEL MARKETING	405 206	5,14	343 789	4,14	61 417	17,86
64121000	PERS CONG PAYES COMMERCIAL	14 967	0,19	7 167	0,09	7 800	108,83
64122000	PERS CONG PAYES TECHNIQUE	138		6 792	0,08	(6 654)	-97,97
64123000	PERS CONG PAYES OPERATION	5 193	0,07	1 595	0,02	3 598	225,59
64124000	PERS CONGES PAYES FINANCE	7 309	0,09	1 466	0,02	5 843	398,69
64125000	PERS CONG PAYES MARKETING	(1 642)	-0,02	17 690	0,21	(19 332)	-109,28
64131000	COMMISSIONS COMMERCIAUX	392 381	4,98	366 806	4,42	25 575	6,97
64131010	Bonus Commerciaux	64 241	0,81	52 865	0,64	11 376	21,52
64132000	BONUS TECHNIQUE	70 284	0,89	28 340	0,34	41 944	148,01
64133000	BONUS OPERATIONS	21 869	0,28	9 302	0,11	12 567	135,10
64134000	BONUS FINANCE	27 473	0,35	13 942	0,17	13 530	97,05
64135000	BONUS MARKETING	51 967	0,66	29 666	0,36	22 301	75,17
64145000	INDEMNITES MARKETING	836	0,01	72		764	N/S
Charges sociales du personnel		1 300 447	16,50	1 087 869	13,11	212 578	19,54
64511000	URSSAF COMMERCIAL	360 815	4,58	357 967	4,31	2 847	0,80
64512000	URSSAF TECHNIQUE	254 511	3,23	201 279	2,43	53 232	26,45
64513000	URSSAF OPERATION	95 636	1,21	63 156	0,76	32 480	51,43
64514000	URSSAF FINANCE	56 124	0,71	51 312	0,62	4 812	9,38
64515000	URSSAF MARKETING	118 261	1,50	105 149	1,27	13 112	12,47
64531000	RETRAITE COMMERCIAL	122 509	1,55	119 928	1,45	2 581	2,15
64532000	RETRAITE TECHNIQUE	68 830	0,87	54 695	0,66	14 134	25,84
64533000	RETRAITE OPERATION	21 907	0,28	12 636	0,15	9 271	73,37
64534000	RETRAITE FINANCE	14 583	0,18	15 203	0,18	(620)	-4,08
64535000	RETRAITE MARKETING	28 718	0,36	26 973	0,33	1 745	6,47
64541000	MUTUELLE PREV COMMERCIAL	16 180	0,21	14 003	0,17	2 177	15,55
64542000	MUTUELLE PREV TECHNIQUE	14 723	0,19	10 959	0,13	3 763	34,34
64543000	MUTUELLE PREV OPERATION	6 153	0,08	4 257	0,05	1 895	44,52
64544000	MUTUELLE PREV FINANCE	3 061	0,04	2 695	0,03	366	13,58
64545000	MUTUELLE PREV MARKETING	8 908	0,11	6 932	0,08	1 976	28,50
64581000	CHARGES SOCIALES PERS COMMERCIAL	25 739	0,33	(18 314)	-0,22	44 054	240,54
64582000	CHARGES SOCIALES PERS TECHNIQUE	9 170	0,12	2 833	0,03	6 338	223,74
64583000	CHARGES SOCIALES PERS OPERATION	2 850	0,04	1 017	0,01	1 833	180,19
64584000	CHARGES SOCIALES PERS FINANCE	9 959	0,13	(1 083)	-0,01	11 042	N/S
64585000	CHARGES SOCIALES PERS MARKETING	9 559	0,12	8 186	0,10	1 373	16,77
64750000	Médecine du travail et pharmac	7 364	0,09	4 438	0,05	2 926	65,93
64770000	Tickets restaurants	140		200		(60)	-30,00
64771000	Tickets restaurants - Commerci	10 368	0,13	11 864	0,14	(1 496)	-12,61
64772000	Tickets restaurants - Techniqu	13 292	0,17	12 256	0,15	1 036	8,45
64773000	Tickets restaurants - Opératio	7 524	0,10	6 904	0,08	620	8,98
64774000	Tickets restaurants - Finance	3 408	0,04	3 328	0,04	80	2,40
64775000	Tickets restaurants - Marketin	10 156	0,13	9 096	0,11	1 060	11,65
Dotation aux amortissements sur immobilisations		151 615	1,92	90 454	1,09	61 161	67,62
68111000	Dot. amort. s/immobil. incorpo	57 345	0,73	60 192	0,73	(2 847)	-4,73
68161000	Dot. prov. s/immobil. incorpor	63 293	0,80			63 293	
68112100	Dot. amort. Installations géné	1 091	0,01	1 091	0,01		
68112200	Dot. amort. Installations géné	6 272	0,08	6 272	0,08		
68112300	Dot. amort. Mat. info.	22 593	0,29	21 359	0,26	1 234	5,78
68112400	Dot. amort. Mobilier	1 023	0,01	1 540	0,02	(518)	-33,62
Dotations aux provisions sur actif circulant		5 765	0,07	18 818	0,23	(13 053)	-69,37

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
68174000 Dot. prov. dépréc. créances cl	5 765	0,07	18 818	0,23	(13 053)	-69,37
Dotations aux prov. pour risques et charges	142 513	1,81	210 838	2,54	(68 326)	-32,41
68150470 Dot. prov. dette parrainage	142 513	1,81	210 838	2,54	(68 326)	-32,41
Autres charges de gestion courante	8 058	0,10	3 275	0,04	4 782	146,00
65600000 Pertes de change créances et d	(133)				(133)	
65800000 Charges diverses gestion coura	8 190	0,10	3 275	0,04	4 915	150,05
Résultat d'exploitation	420 516	5,33	1 163 617	14,03	(743 100)	-63,86
Total des produits financiers	1 027	0,01	797	0,01	230	28,93
Différences positives de change	1 027	0,01	797	0,01	230	28,93
76600000 Gains de change	1 027	0,01	797	0,01	230	28,93
Total des charges financières	1 531	0,02	8 870	0,11	(7 338)	-82,73
Différences négatives de change	1 531	0,02	8 870	0,11	(7 338)	-82,73
66600000 Pertes de change	1 531	0,02	8 870	0,11	(7 338)	-82,73
Résultat financier	(504)	-0,01	(8 073)	-0,10	7 569	93,76
Résultat courant avant impôts	420 012	5,33	1 155 544	13,93	(735 532)	-63,65
Total des produits exceptionnels			1		(1)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1		(1)	-100,00
77500000 Produits cessions éléments d'a			1		(1)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	240		8 681	0,10	(8 441)	-97,24
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	240		8 681	0,10	(8 441)	-97,24
67130000 Dons et libéralités	240		8 681	0,10	(8 441)	-97,24
Résultat exceptionnel	(240)		(8 680)	-0,10	8 440	97,24
Impôts sur les bénéfices	65 420	0,83	184 375	2,22	(118 955)	-64,52
69500000 Impôts sur les bénéfices	103 624	1,31	265 796	3,20	(162 172)	-61,01
69950000 Crédit d'impôt recherche	(38 204)	-0,48	(81 421)	-0,98	43 217	53,08
Résultat de l'exercice	354 352	4,49	962 489	11,60	(608 137)	-63,18

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	7 883 724	100,00	8 296 069	100,00	(412 345)	-4,97
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	7 883 724	100,00	8 296 069	100,00	(412 345)	-4,97
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée	20 110	0,26			20 110	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 903 834	100,26	8 296 069	100,00	(392 235)	-4,73
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	1 473 905	18,65	1 375 654	16,58	98 251	7,14
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	6 429 929	81,35	6 920 415	83,42	(490 486)	-7,09
MARGES (Commerciale + Production)	6 429 929	81,36	6 920 415	83,42	(490 486)	-7,09
- Achats non stockés (c)	16 813	0,21	20 200	0,24	(3 387)	-16,77
- Autres charges externes (c)	1 519 622	19,28	1 849 310	22,29	(329 687)	-17,83
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	3 010 340	38,18	3 245 163	39,12	(234 822)	-7,24
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	4 893 494	62,07	5 050 906	60,88	(157 413)	-3,12
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	54 770	0,69	59 972	0,72	(5 202)	-8,67
- Autres impôts et taxes	62 217	0,79	95 990	1,16	(33 773)	-35,18
- Salaires et traitements	3 004 626	38,11	2 574 123	31,03	430 503	16,72
- Charges sociales	1 300 447	16,50	1 087 869	13,11	212 578	19,54
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	471 433	5,98	1 232 952	14,86	(761 519)	-61,76
+ Reprises sur amortissements et provisions	172 507	2,19	229 312	2,76	(56 806)	-24,77
+ Autres produits d'exploitation	99 155	1,26	22 234	0,27	76 921	345,96
+ Transfert de charges d'exploitation	(14 628)	-0,19	2 504	0,03	(17 132)	-684,15
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	299 893	3,80	320 110	3,86	(20 218)	-6,32
- Autres charges de gestion courante	8 058	0,10	3 275	0,04	4 782	146,00
RÉSULTAT EXPLOITATION	420 516	5,33	1 163 617	14,03	(743 100)	-63,86
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 027	0,01	797	0,01	230	28,93
- Charges financières	1 531	0,02	8 870	0,11	(7 338)	-82,73
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	420 012	5,33	1 155 544	13,93	(735 532)	-63,65
Produits exceptionnels			1		(1)	-100,00
- Charges exceptionnelles	240		8 681	0,10	(8 441)	-97,24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(240)		(8 680)	-0,10	8 440	97,24
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	65 420	0,83	184 375	2,22	(118 955)	-64,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	354 352	4,49	962 489	11,60	(608 137)	-63,18



N° 2065-SD
(2022)

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entrepreneurs de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration **SIE 2EME BONNE NOUVELLE
13 RUE DE LA BANQUE
75111 PARIS CEDEX 02** Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
Identification du destinataire **SAS SHOPMIUM
46 RUE DE L'ARBRE SEC
75001 PARIS**
B ACTIVITÉ
653 53243245700028
Insp. IFU N° dossier N° Siret

Préciser éventuellement, l'ancienne adresse en cas de changement :
Activités exercées (souligner l'activité principale) : **Programmation, conseil et autre**
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **391 035** Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne X0 du 2058A ou 372 du 2053B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-I du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée.
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ComptabiliteExpert**
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ **Visueur conventionné** ☐
Nom, profession, téléphone : **ORCOM H3P BUSINESS SOLUTIONS** 101 - 109 Rue Jean Jaurès 92300 Levallois-Perret 0185780900
- Conseil :
- CGA/OMGA ou visueur conventionné :
N° d'agrément

A le Signature et qualité du déclarant

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS SHOPMIUM**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 46 RUE DE L'ARBRE SEC		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 3 2 4 3 2 4 5 7 0 0 0 2 8		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le. 31/12/2021						
		N-1 31/12/2020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	15 993	AC	15 993		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 110	AG	1 676	18 434	118 962
		Fonds commercial (I)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	214 842	AU	147 950	66 892	78 279
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	124 150	BI		124 150	124 150
TOTAL (II)		BJ	375 094	BK	165 618	209 476	321 391	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 200 241	BY	26 422	3 173 819	2 337 954
		Autres créances (3)	BZ	3 322 702	CA		3 322 702	1 538 633
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	3 748 253	CG		3 748 253	4 572 706	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	143 211	CI		143 211	151 486	
	TOTAL (III)	CJ	10 414 407	CK	26 422	10 387 985	8 600 779	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	10 789 501	IA	192 040	10 597 460	8 922 169	
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations			Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise SAS SHOPMIUM		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 267 903)	DA	267 903	267 903
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 990 203	5 990 203
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 184 313)	(3 146 802)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	354 352	962 489
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 428 145	4 073 793
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	77 892	106 725
	TOTAL (III)	DR	77 892	106 725
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 680 287	1 734 103
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	339 613	350 535
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 471 773	1 252 641
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 157 724	358 383
Compte régulier	EB	1 442 027	1 045 990	
TOTAL (IV)	EC	6 091 424	4 741 652	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	10 597 460	8 922 169	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 091 424	4 741 652	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM					Néant ☐ *		
		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	7 883 724	FH	FI	7 883 724	8 296 069
		FJ	7 883 724	FK	FL	7 883 724	8 296 069
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN	20 110		
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	157 879	231 816	
	Autres produits (1) (11)			FQ	99 155	22 234	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	8 160 868	8 550 120	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 010 340	3 245 163	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	116 987	155 962	
	Salaires et traitements *			FY	3 004 626	2 574 123	
	Charges sociales (10)			FZ	1 300 447	1 087 869	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	151 615	90 454	
			GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	5 765	18 818
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	142 513	210 838	
	Autres charges (12)			GE	8 058	3 275	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 740 351	7 386 503
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	420 516	1 163 617	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN	1 027	797	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 027	797	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR			
	Différences négatives de change			GS	1 531	8 870	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	1 531	8 870	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(504)	(8 073)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	420 012	1 155 544	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS SHOPMIUM		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	240 8 681
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	240 8 681
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(240) (8 680)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	65 420 184 375
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 161 895 8 550 917
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 807 543 7 588 429
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	354 352 962 489
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	(14 628) 2 504
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dons et libéralités 2021		240	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 31/12/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		SAS SHOPMIUM		Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	15 993	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	182 190	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	KP		KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	49 356	KW		KX
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	145 895	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG
		Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	195 251	LO		LP	19 591
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
		Autres participations	8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	124 150	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	124 150	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	517 584	OH		OJ	39 700
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
				1		2	
						3	
						4	

INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0	15 993	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	182 190	LW	20 110	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		I.Z	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IJJ		MM		MN	49 356	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	165 486	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY		NG		NH	214 842	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	124 150	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	124 150	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		OK	182 190	OL	375 094	OM		

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM										Néant ☐						
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais établissement et développement		CY	15 993	EL		EM		EN	15 993							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ								
Autres immobilisations incorporelles		PE	63 228	PF	120 637	PG	182 190	PH	1 676							
TOTAL I		RK	79 221	RM	120 637	RN	182 190	RO	17 668							
Terrains		PI		PJ		PK		PL								
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ								
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU								
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY								
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC								
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	10 878	QE	7 363	QF		QG	18 241							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	106 094	QM	23 615	QN		QO	129 709							
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT								
TOTAL II		QU	116 972	QV	30 978	QW		QX	147 950							
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	196 193	ØP	151 615	ØQ	182 190	ØR	165 618							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques nat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO		
Total général (I - II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *														
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8						
Primes de remboursement des obligations						SP				SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	106 725	5W	142 513	5X	171 346	5Y	77 892
	TOTAL II	5Z	106 725	TV	142 513	TW	171 346	TX	77 892
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	
- corporelles			6E		6F		6G		6H
- titres mis en équivalence			02		03		04		05
- titres de participation			9U		9V		9W		9X
- autres immobilisations financières (1) *			06		07		08		09
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T	21 818	6U	5 765	6V	1 161	6W	26 422
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	21 818	TY	5 765	TZ	1 161	UA	26 422
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	128 543	UB	148 277	UC	172 507	UD	104 314
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	148 277	UF	172 507			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges
au 31/12/2021

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
		171 346	171 346	
Totalisation		171 346	171 346	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	-------

**2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation
au 31/12/2021**

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM										Néant ☐		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	124 150	UV		UW	124 150			
	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	3 200 241		3 200 241					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 712		1 712					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	5 650		5 650					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	147 933		147 933					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	34 202		34 202					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN										
Divers		VP	15 671		15 671							
Groupe et associés (2)			VC	1 501 649		1 501 649						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 615 885		1 615 885						
Charges constatées d'avance			VS	143 211		143 211						
TOTAUX			VT	6 790 304	VU	6 666 154	VV	124 150				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VE							
					VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	339 613		339 613						
Personnel et comptes rattachés			8C	471 074		471 074						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	347 828		347 828						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	610 674		610 674						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	42 197		42 197						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	1 680 287		1 680 287						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 157 724		1 157 724						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	1 442 027		1 442 027						
TOTAUX			VY	6 091 424	VZ	6 091 424						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032						

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM				Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 354 352		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	142 513	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 142 513
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	103 624
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					18
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							WR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ 96
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
TOTAL I						WR	600 585	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WU 171 346	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WH	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WP	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						WW	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB	
	Majoration d'amortissement *						I6	
	Mesures d'incitation						WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investisseur immobilière cotée (art. 208C)		K3	XA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	ZX	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	ZY		
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	XD		
						XF		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG 38 204	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies B)		YB		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies C)		YC	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies D)		YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies E)		YE	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies F)		YF		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	391 035	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	391 035	
						XO	0	

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2021

Libellé	Montant
Dons 2021 non déductible	96
Totalisation	96

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2021

Libellé	Montant
Crédit d'impôt recherche	38 204
Totalisation	38 204

Désignation de l'entreprise SAS SHOPMIUM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	189 943	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
Provision Dette Parrainage 2021	8X	142 513	8Y 171 346
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	142 513	YO 171 346
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Fiche de calcul pour les activités de location ou de sous-location d'immeubles nus et pour les retraitements de valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et 1330-CVAE

Renseigner ci-contre le code 1 si vous êtes concernés par cette fiche, 0 , pour activer le report sur le cerfa 2059E.

L'utilisation de cette fiche impose que l'imprimé 2059E ne soit pas saisi directement.

- => pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E, renseigner 100% en colonne n°2 et saisissez les retraitements nécessaires
- => pour la valeur ajoutée activité de location renseigner le taux, en colonne n°2, à appliquer sur les produits et charges pour l'année considérée, avec possibilité de modifier en colonne n°3 et saisissez les retraitements si nécessaire pour la valeur ajoutée 1329/1330-CVAE ligne SA du 2059E

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM				
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois : 12
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
		n°1: 100%	n°2: 100, %	n°3: saisie
Ventes de marchandises	OA			
Production vendue - Biens	OA			
Production vendue - Services	OA	7 883 724	7 883 724	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT			
TOTAL 1	OX	7 883 724	7 883 724	7 883 724
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	99 155	99 155	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	20 110	20 110	
Subventions d'exploitation reçues	OF			
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
TOTAL 2	OM	119 264	119 264	119 264
Retraitement des produits suivants pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	ON			
Autres achats	ON	1 490 718	1 490 718	
Variation négative des stocks	OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 152 654	1 152 654	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 058	8 058	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9			
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY			
TOTAL 2	OJ	2 651 430	2 651 430	2 651 430
Retraitement des charges suivantes pour le calcul de la valeur ajoutée à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE (ligne de totalisation SA, ci-dessous)				
III - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL3	OG	5 351 559	5 351 559
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	5 351 559	

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SHOPMIUM		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	46	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 883 724	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	7 883 724	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	99 155	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	20 110	
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	119 264	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 490 718	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 152 654	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8 058	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 651 430	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 351 559
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	5 351 559
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	7 883 724	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 532432457000028

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SHOPMIUM

ADRESSE (voie) 46 RUE DE L'ARBRE SEC

CODE POSTAL 75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 267 903

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination QUOTIENT TECHNOLOGY LIMITED

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 267 903

Adresse : N° 400 Voie LOGUE AVENUE MOUNTAIN VIEW

Code postal CA 94043 Commune Pays ETATS-UNIS

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (s1 société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2022)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS SHOPMIUM

du 01/01/2021

Adresse 46 RUE DE L'ARBRE SEC

75001 PARIS

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	LEREDDE Quentin	Head of Product Engineering	28 rue Basfroi 75011 PARIS 11		75011	PARIS			
2	LEFEVRE Antoine	Sales Leader	121 avenue du Président Robert Schum 33110 LE BOUSCAT		33110	LE BOUSCAT			
3	BELODJI, A.I. Nadia	Directrice de clientèle	14 avenue Chenard et Walker 92230 GENNEVILLIERS*		92230	GENNEVILLIERS			
4	DE FERAUDY Florence	Directrice de clientèle	162 rue du Vieux Pont de Sevres 92100 BOULOGNE BILLANCOURT		92100	BOULOGNE BILLANCOURT			
5	DE ABREU Valentin	Commercial	26 rue de la Montcient 95450 SERAI		95450	SERAINCOURT			
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ③)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)		Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ②)	Valeur des avantages en nature (v. notice ②)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ②)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	aux véhicules et autres biens (v. notice ④)		aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ④)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	116 537				116 537				116 537
2	109 535				109 535				109 535
3	100 927				100 927				100 927
4	99 048				99 048				99 048
5	92 631				92 631				92 631
6									
7									
8									
9									
10									
**	518 678				518 678				518 678

** TOTAUX

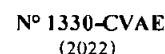
B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	518 678	- de l'exercice ⑩	391 035
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	1 146 864
Nom et qualité du signataire		A, le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

----- Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE -----



Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : **SAS SHOPMIUM**
Adresse : **46 RUE DE L'ARBRE SEC**

75001 PARIS

N° Siret de l'établissement principal : 53243245700028

Activité : **Programmation, conseil et autre** Code activité : **6201Z**

Déclarant	Nom du signataire	Qualité du signataire
-----------	-------------------	-----------------------

A Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	5 351 559
Chiffre d'affaires de référence	A3	7 883 724
Chiffre d'affaires de référence du groupe *	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc.)

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

----- Décl. VA entreprises d'électricité - 1330CVAE EPE ---

Valeur ajoutée globale (2059-E ou 2033-E)	B7	5 351 559
Ratio Montant des charges afférentes à l'activité de production d'électricité / Montant total des charges de l'entreprise	R1	

Puissance installée totale des établissements comprenant des installations de production d'électricité d'origine éolienne ou utilisant l'énergie mécanique hydraulique des courants (article 1519 D du CGI), ou d'origine photovoltaïque (article 1519 F du CGI) / Puissance installée totale	R2	
Valeur ajoutée correspondant à celle créée par les unités produisant de l'électricité d'origine éolienne ou utilisant l'énergie mécanique hydraulique des courants (article 1519 D du CGI), ou d'origine photovoltaïque (article 1519 F du CGI)	C1	

[illegible]

² Les codes INSEE sont disponible sur le site www.insee.fr.

31 décembre 2021 - 12 mois	SAS SHOPMIUM	orcom
----------------------------	--------------	--------------

Produits à recevoir

		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		508 887
Autres créances clients		493 216
Clients - factures à établir	493 216	
Autres créances		15 671
Formation continue CAP	8 834	
Etat-CVAE	6 837	

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		805 813
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		108 582
FNP Marketing	62 382	
FNP Finance	46 200	
Dettes fiscales et sociales		697 231
Dettes provis. pr congés à pay	133 411	
Personnel - Commissions CAP	130 427	
Personnel - Bonus CAP	207 236	
Charges sociales s/congés à pa	56 532	
Charges sociales - charges à p	147 081	
Taxe d'apprentissage CAP	17 363	
Effort de logement CAP	5 181	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		143 211	143 211
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			143 211

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		1 442 027	1 442 027
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 442 027

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2022

[illegible]

CREDIT D'IMPOT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

(article 244 quater B du CGI)

Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD sont obligatoirement télé-déclarées depuis le 1er janvier 2020 en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique "Professionnels". Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	01/01/2021	Clos le	31/12/2021	Dépenses engagées au titre de l'année			
Cachet du service	Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise SAS SHOPMIUM 46 RUE DE L'ARBRESEC 75001 PARIS			N° SIREN de l'entreprise	532432457	Code NACE	6201Z
				Activités (cf notice)			
				(ancienne adresse en cas de changement)			

• Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX	Désignation et adresse de la société mère	N° SIREN de la société mère	
			Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.	
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)			DX	
Entreprises ayant engagé pour la 1re fois des dépenses de recherche en 2021 *			AZ	

• Entreprises nouvelles créées en 2021 *	BZ	Préciser la date de début d'activité (cf notice)			
• PME au sens communautaire*	KZ	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice)			
• Chiffre d'affaires HT	DZ	7 883 724			
• Nombre de salariés	CZ		• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	
• Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*		GZ

* Cocher la case correspondante

I - DEPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT	ANNEE CIVILE 2021	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses ligne 4 et 5)	3	
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement : (ligne 1 x 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5 (hors frais de collection)	6	

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise : (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	

DEPENSES DE SOUS-TRAITANCE ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	ANNEE CIVILE 2021	
ORGANISMES PUBLICS		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, ³ aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale, ⁴ avec un lien de dépendance	15a	
à l'étranger ⁴ :	15b	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, ² aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale, ³ sans lien de dépendance	16a	
(indiquer le double du montant)		
à l'étranger ⁴ :	16b	
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
ORGANISMES PRIVES		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	18a	
en France :		
à l'étranger ⁵	18b	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	19a	
en France :		
à l'étranger ⁴ :	19b	
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20	
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20 Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité	21	
TOTAL DES DEPENSES DE SOUS-TRAITANCE		
Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)	22	

² Conformément à l'article 132 de la loi de finances pour 2020, les opérations de sous-traitance doivent être réalisées par des organismes publics éligibles ou des organismes privés agréés et le doublement d'assiette pour la sous-traitance publique est réservé à la part des dépenses afférentes aux opérations effectivement réalisées par les organismes publics éligibles.

³ Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master; société de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50% par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

⁴ La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

⁵ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>(Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21)</i>	23	
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance <i>(ligne 16a + ligne 16b - ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23))</i>	24	
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance <i>- Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a, b et 16a, b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25</i> <i>- Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b) (lignes 16a, b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25</i> <i>- Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b) + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a - ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25</i>	25	
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à la ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE		ANNEE CIVILE 2021
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁶	28a	
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁷	29	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁸	30	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)	31a	
Dont mt. net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	31b	
II - DEPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2021
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁵	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁶	36	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁷	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont mt. net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	38b	
MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 31a + ligne 38a)	39a	
Dont mt. net des dépenses exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (ligne 31b + ligne 38b)	39b	
III - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION		
A. LORSQUE LES DEPENSES PORTEES LIGNE 39a N'EXCEDENT PAS 100 000 000 €		
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt (ligne 40a-40b) x 30% + (ligne 40b x 50%) ⁹	41	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	43b	

⁶ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁷ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixés proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice)

⁸ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

⁹ Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 44a-44b) x 30% + (ligne 44b x 50%)	45	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a - ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 48 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50 a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un dpt d'outre-mer après plafonnement	50b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 43b + ligne 50b)	51b	
B. LORSQUE LES DEPENSES PORTEES LIGNE 39a SONT SUPERIEURES A 100 000 000 €		
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (ligne 52a-52b) x 30% + (ligne 52b x 50%)	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 x 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	58b	
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise (Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 %	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excèdent le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) x 5 %]	62	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	68b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collectinn (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2021
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71
Autres dépenses de fonctionnement $[(\text{ligne } 70 \times 75\%) + (\text{ligne } 71 \times 43\%)]$	72
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	73
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	74
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise $(\text{ligne } 70 - \text{ligne } 71 - \text{ligne } 72 + \text{ligne } 73 + \text{ligne } 74 + \text{ligne } 75)$	76
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77
Montant des subventions publiques remboursables ou non ¹⁰	78
Pour les sous-traitants, sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	79
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹¹	80
Montant des remboursements de subventions publiques ¹²	81
Montant net des dépenses d'innovation $(\text{ligne } 77 - \text{ligne } 78 - \text{ligne } 79 - \text{ligne } 80 + \text{ligne } 81)$	82a
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un dpt outre-mer	82b
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82c
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82d
Montant total du crédit d'impôt $((\text{lignes } 82a - 82b - 82c - 82d) \times 20\%) + (\text{ligne } 82b \times 40\%) + (\text{ligne } 82c \times 40\%) + (\text{ligne } 82d \times 35\%)$ ¹³	83
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer	85b
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	85c
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation $(\text{ligne } 85a + \text{ligne } 85b + \text{ligne } 85c)$	86a
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 85b ou 86b + ligne 85c)	86b

V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
TOTAL		87a	87b	87c

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
TOTAL		88a	88b	88c

¹¹ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf notice)

¹² Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

For. Jrdq	Nom de la société	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	% de droits	Quote-part de recherche	Quote-part de collection	Quote-part d'innovation
Total									

2069A - Détail liste des associés

For. jrdq	Nom de l'associé	Adresse	Code postal	Commune	N° Siren	% de droits	Quote-part de recherche	Quote-part de collection	Quote-part d'innovation
						Total			

CREDIT D'IMPOT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE - ETAT ANNEXE

(article 244 quater B du CGI)

Exercice ouvert le		01/01/2021	Clos le		31/12/2021	Dépenses engagées au titre de l'année	
Cachet du service Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise SAS SHOPMIUM 46 RUE DE L'ARBRE SEC 75001 PARIS					N° SIREN de l'entreprise	Code NACE	6201Z
					532432457	Activités (cf notice)	
					(ancienne adresse en cas de changement)		

Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX		Désignation et adresse de la société mère	N° SIREN de la société mère

I - Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2021 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excédant pas 100 millions d'euros

Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2021 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excède pas 100 millions d'euros doivent indiquer, pour l'exercice au titre duquel la déclaration est déposée, la part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base, le nombre d'équivalents temps plein correspondant et leur rémunération moyenne.

Part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne de ces titulaires d'un doctorat

II - Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2021 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros

Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées en 2021 et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros doivent souscrire cet état annexe décrivant les travaux de recherche en cours en 2022, à la date de dépôt de cet état, et pour lesquels elles ont bénéficié du CIR au titre de 2021. Par ailleurs, les entreprises doivent indiquer la part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base, le nombre d'équivalents temps pleins correspondant et leur rémunération moyenne. L'absence de dépôt de cet état est sanctionnée par l'amende fiscale prévue à l'article 1729 B du code général des impôts.

A. Présentation générale du(des) projet(s) de R&D en cours en 2022 et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2021

Décrire succinctement le(des) opération(s) de R&D en cours à la date de dépôt de l'état, et pour lesquelles les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2021, et le calendrier des différentes étapes de l'(des) opération(s) :

B. Travaux de R&D en cours en 2022, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2021, et ressources associées.

1. Décrire la nature des opérations de recherche en cours en 2022 à la date de dépôt de l'état et pour lesquelles les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2021.

VII - UTILISATION DE LA CREANCE¹⁴

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés ligne 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--	----

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A	Le
Nom, Qualité	Signature
Adresse email :	
Téléphone :	

¹⁰ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RCI-10-10-30-20 § 10).

¹³ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

¹⁴ Sagissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058CG.

B. Travaux de R&D en cours en 2022, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de 2021, et ressources associées (suite).

2. Préciser les ressources matérielles et humaines associées (y compris les dépenses de sous-traitance) :

- Personnel affecté à chaque opération (nombre, qualification, affectation à temps plein ou à temps partiel au travaux de recherche)

Opération	Nombre	Qualification	Affectation à temps plein ou à temps partiel

- Part des titulaires d'un doctorat financés par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base

Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondants	Rémunération moyenne

- Immobilisations affectées à chaque opération (nature, affectation totale ou partielle au travaux de recherche)

Nature	Affectation totale ou partielle

- Opération de recherche confiées à des organismes mentionnés au d et d bis du II de l'article 244 quater B du code général des impôts (nature et le cas échéant montant prévu au contrat)

Nature	Montant	Nature	Montant

C. Localisation des travaux de R&D au sein de l'entreprise

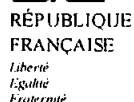
Indiquer le lieu d'exécution de chaque opération de recherche en cours en 2022, à la date de dépôt de l'état et pour laquelle l'entreprise a bénéficié du CIR au titre de 2021 (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège).

D. Localisation des travaux de R&D confié à des tiers

Indiquer, pour chaque opération de R&D en cours et pour laquelle l'entreprise a bénéficié du CIR au titre de 2021, en précisant s'il existe ou non un lien de dépendance, les noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiée :

- *Organismes de recherche publics, établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, fondations de coopération scientifique agréées, établissements publics de coopération scientifique, fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, centres techniques exerçant des missions d'intérêt général, association loi de 1901 et sociétés de capitaux (sous conditions, cf. notice)*
- *Organismes de recherche privés agréés.*

Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiée	Lien de dépendance



**Dépenses engagées
au titre de 2021**

(article 244 quater B du CGI)

Cachet du service

Exercice ouvert le		01/01/2021		Clos le		31/12/2021			
Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise				N° SIREN de l'entreprise		Code NACE		6201Z	
				532432457		Activités (cf notice)			
SAS SHOPMIUM 46 RUE DE L'ARBRE SEC 75001 PARIS				(ancienne adresse en cas de changement)					
Régime étés		CX		Désignation et adresse de la société mère			N° SIREN de la société mère		

Les entreprises qui ont confié des opérations de R&D à des sous-traitants doivent remplir cet état annexe. Il doit être renseigné opérateur par opérateur (organisme de recherche public ou privé). Contrairement à la déclaration 2069-A-SD, le montant à inscrire est bien le montant non plafonné et non doublé.

[illegible]

Les entreprises qui ont confié des opérations de R&D à des sous-traitants doivent remplir cet état annexe. Il doit être renseigné opérateur par opérateur (organisme de recherche public ou privé). Contrairement à la déclaration 2069-A-SD, le montant à inscrire est bien le montant non plafonné et non doublé.

[illegible]